

La Genèse du Mouvement Réformateur

Le 3 décembre 2000, lors d'un Congrès à la Salle de la Madeleine à Bruxelles, Daniel Ducarme se prononce en faveur de la mise en place, au-delà de la Fédération PRL FDF MCC, d'un mouvement pluraliste, situé au centre des préoccupations individuelles, et qui rassemble l'ensemble des réformateurs et des modérés, animés par cette volonté moderne de casser la dichotomie gauche/droite. Un Mouvement qui répond à la complexité des défis de l'époque en osant l'ouverture et le dépassement des clivages traditionnels et la réconciliation de tous, hommes et femmes, pour réformer notre société.

Un défi était lancé, et un rendez-vous fixé : le printemps 2002.

Pour tenir ce pari, il fallait adopter une méthode de travail innovante. Daniel Ducarme a donc demandé à des personnalités du monde scientifique et académique d'accompagner la réflexion sur des thèmes essentiels, tels que le nouvel espace public, la nouvelle économie, la nouvelle égalité, le nouveau mode de vie, la nouvelle sauvegarde de l'être humain.

Sur base de ces premiers travaux, diverses rencontres-débats, ouvertes à tous, ont été programmées pendant toute l'année 2001. Il fallait replacer le citoyen au centre du débat, susciter chez lui un intérêt pour le politique et accroître, en fin de compte, la participation citoyenne. Au cours de ces rencontres, il fut notamment question de l'évolution des partis politiques et des nouvelles techniques de communication, de la réforme de l'administration publique, du rôle des fonctionnaires et des cabinets ministériels sur l'espace public mais aussi de la liberté comme philosophie politique.

Dans un même esprit, plusieurs Comités permanents se sont tenus, largement ouverts aux professionnels concernés et à toute personne intéressée. Ils ont permis de mener de riches débats sur la problématique des drogues et de la toxicomanie, la fiscalité ou encore la justice, envisagée sous plusieurs facettes essentielles : l'arrière judiciaire, le sort des victimes, l'accès à la justice et la justice pénale.

En parallèle, de multiples rencontres entre les mandataires politiques de la Fédération PRL FDF MCC et les citoyens, les agriculteurs, les chefs d'entreprise, les créateurs, les enseignants, les médecins, les indépendants...ont été organisées, dans leur environnement de travail.

Quinze mois plus tard, lors du Congrès du 24 mars 2002 à l'Auditorium 2000, le PRL, le PFF, le FDF et le MCC ont décidé de sceller leur alliance dans le Mouvement Réformateur et d'identifier ainsi une formation politique nouvelle, résolument centriste appelée, à réconcilier tous les acteurs de la société et à répondre à l'enjeu essentiel qu'est la condition citoyenne.

Lors de ce Congrès fondateur, le Mouvement Réformateur s'est engagé à mettre en œuvre toutes les réformes nécessaires pour construire une société plus performante, plus libre, plus humaine et plus juste, en associant le citoyen dans cette démarche. Dans cette perspective, le Mouvement Réformateur s'ouvre, par le biais d'Ateliers citoyens notamment, à tous ceux qui désirent être associés à ses activités et leur permet d'adhérer directement au projet politique porté par le Mouvement.

Le Mouvement Réformateur se veut résolument un instrument de discussion, de propositions et de dialogue pour les réformes.